



Europäisches Patentamt

⑯

European Patent Office

Office européen des brevets

⑮ Numéro de publication:

0 032 874
A3

⑯

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

㉑ Numéro de dépôt: 81630004.0

㉓ Int. Cl.³: **C 21 C 7/00, C 21 C 7/06,**
C 22 B 9/10, B 22 D 1/00

㉒ Date de dépôt: 09.01.81

㉔ Priorité: 16.01.80 LU 82090

㉕ Demandeur: ARBED S.A., Avenue de la Liberté,
Luxembourg (LU)

㉖ Date de publication de la demande: 29.07.81
Bulletin 81/30

㉗ Inventeur: Blanpain, Jacques, 10 Voordriesstraat,
B-9219 Gentbrugge (BE)
Inventeur: Delehouzee, Léon, 83 Oude Brusselseweg,
B-9219 Gentbrugge (BE)
Inventeur: Knockaert, Jean, 78 Waterstraat, B-9110 St
Amandsberg (BE)

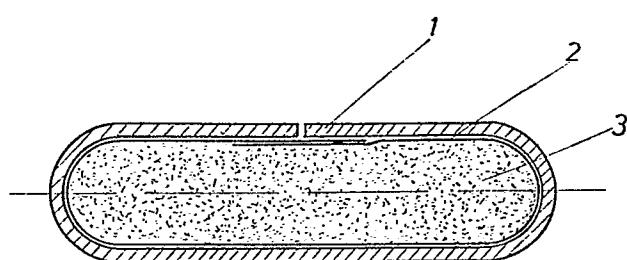
㉘ Etats contractants désignés: BE DE FR IT

㉙ Mandataire: Neyen, René, Administration Centrale de
l'Arbed Case postale 1802, L-2930 Luxembourg (LU)

㉚ Fil fourré composite pour l'introduction d'additifs dans un bain de métal.

㉛ Dans un fil fourré destiné à l'introduction d'additifs dans des bains de métal, il est utile d'augmenter le taux de remplissage pour diminuer la longueur utile du fil et en même temps la durée nécessaire pour introduire une quantité déterminée d'additif dans le bain, tout en assurant que le diamètre du fil soit assez réduit pour que le fil se laisse bobiner sur des rouleaux d'un diamètre conventionnel.

Le fil fourré composite suivant l'invention est caractérisé en ce qu'il comprend notamment une gaîne métallique constituée par un feuillard mince dont les bords sont recourbés de façon à ce qu'il forme un profil de section sensiblement plate, ainsi qu'un additif enfermé à l'intérieur de la gaîne, l'additif étant entouré du moins partiellement par une enveloppe en matière synthétique organique ou métallique sous la forme d'un feuillard qui présente une épaisseur inférieure à 100 microns. Suivant l'invention la hauteur du fil plat est de préférence de l'ordre de 10–12 mm et sa largeur correspond au moins au triple de ladite hauteur.



EP 0 032 874 A3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0032874
Numéro de la demande

EP 81 63 0004

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
A	<u>FR - A - 2 099 656</u> (OLIN CORP.)		C 21 C 7/00
A	<u>FR - A - 2 278 772</u> (CATERPILLAR TRACTOR)		7/06
A	<u>FR - A - 2 392 120</u> (METAL RESEARCH)		C 22 B 9/10
A	<u>FR - A - 2 022 302</u> (NIPPON KOKAN)		B 22 D 1/00
A	<u>US - A - 4 097 268</u> (OTOTANI)		
AP	<u>FR - A - 2 433 584</u> (ARBED)	-----	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.3)
			C 21 C C 22 B B 22 D
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cité pour d'autres raisons
			&: membre de la même famille, document correspondant
<input checked="" type="checkbox"/>	Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications		
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
To: Have	8-05-1981	SCHROEDER	